

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE DES LANDES**

---

RECUEIL SPECIAL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS

LE DÉPARTEMENT DES LANDES

NOVEMBRE 2012

N° 17

date de publication : 06 novembre 2012

il est possible de consulter le RAA dans son intégralité

dans sa version papier  
à la préfecture de Mont de Marsan  
à la sous-préfecture de Dax

dans sa version électronique  
sur le site internet de la préfecture

[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)

---

<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....</b>	<b>1</b>
ARRETE DDTM/SEA N°2012-1334 RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE.....	1

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER****ARRETE DDTM/SEA N°2012-1334 RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE**

Le Préfet des Landes,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 313-1 et suivants ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 7 mars 2007 pris pour l'application de l'article 1er du décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-2616 du 04 août 2006 relatif à la création de la CDOA ;

Vu les propositions des chambres consulaires, des collectivités territoriales, des syndicats d'exploitants agricoles et des autres organisations ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

**ARRETE**

**ARTICLE 1ER** : La commission départementale d'orientation de l'agriculture, placée sous la présidence du préfet ou de son représentant, comprend :

1° Le président du conseil régional ou son représentant,

2° Le président du conseil général ou son représentant,

3° Un président d'établissement public de coopération intercommunale :

M. Alain DUPRAT, maire de Bourriot-Bergonce, président de la communauté de communes du Pays de Roquefort, 40120 BOURRIOT BERGONCE ou son représentant,

4° Le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant,

5° Le directeur départemental des finances publiques ou son représentant,

6° Trois représentants de la chambre d'agriculture :

- titulaire : M. Dominique GRACIET, Le Houn 40320 BENESSE MAREMNE

1er suppléant : M. Jacques DUFRECHOU, Parc de Matibon 40630 SABRES

2ème suppléant : M. Jean-Luc BLANC-SIMON, Libon 40420 BROCAS

- titulaire : M. Jean Michel ANACLET, Lacouture 40700 SERRESLOUS

1er suppléant : M. Bernard BERQUE, 810 avenue de Mimizan, 40200 PONTENX LES FORGES

2ème suppléant : M. Vincent VILLENAVE, Quartier Esleys 40160 PARENTIS

dont, au titre des coopératives agricoles autres que celles mentionnées au 8° :

- titulaire : M. Alain LABARTHE, Carrère 40400 BEGAAR

1er suppléant : M. Alain RANDE, Jourdion 40240 LABASTIDE D'ARMAGNAC

2ème suppléant : Mr Joël BATS, 55 route de Benquet, 40270 SAINT MAURICE SUR L'ADOUR

7° La présidente de la caisse de mutualité sociale agricole ou son représentant,

8° Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :

Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives :

- titulaire : M. Pascal COLLOT, CAILLOR S.A.S., Chemin de Bostens, BP 42

40120 SARBAZAN

Au titre des coopératives :

- titulaire : M. Marcel SAINT CRICQ, Caloun 40250 TOULOUZETTE

1er suppléant : M. Nicolas GEMAIN, 75 chemin de la Téoulère 40230 BENESSE-MAREMNE

2ème suppléant : M. Nicolas LAPEYRE, Impasse du Trion, 40180 TERCIS

9° Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées :

Pour la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Landes (FDSEA des Landes) et pour les Jeunes Agriculteurs – Landes (JA - Landes):

- le président de la FDSEA des Landes ou son représentant ;

- le secrétaire général de la FDSEA des Landes ou son représentant ;

- le président de JA - Landes ou son représentant ;

- le secrétaire général de JA - Landes ou son représentant ;

Pour la fédération des syndicats agricoles C.G.A - M.O.D.E.F :

- titulaire : M. Philippe LACAVE, Lassoube 40190 PERQUIE

1er suppléant : M. Vincent LESPERON, Lamadon 40400 SAINT YAGUEN

2ème suppléante : Mme Christelle CASTAGNEDE, 1210 route Bouneau 40110 ARENGOSSE

- titulaire : M. Bernard MARTIN, Burté 40280 SAINT PIERRE DU MONT

- 1er suppléant : M. Christophe MESPLEDE, Hourcq 40400 LESGOR  
2ème suppléant : M. Jérôme LESCLAUX, 94 chemin d'Aurus 40990 SAINT PAUL LES DAX
- titulaire : Mme Maryline BEYRIS, Guilhem 40700 DOAZIT  
1er suppléant : M. Christophe BRETTE, Birontarède 40250 MUGRON  
2ème suppléant : M. Raphaël GENEZ, 60 impasse Lacrouzade 40180 TERCIS
- Pour la Coordination Rurale des Landes :
- titulaire : Vincent MARQUE, Urban 40250 LAUREDE  
1er suppléant : Nicolas JAQUET, Domaine de Chante Caille, 4907 route de Puymenjon  
40110 ONESSE ET LAHARIE  
2ème suppléant : Julien FESENTIEU, 1200 route d'Hagetmau 40700 DOAZIT
- 10° Un représentant des salariés agricoles :
- titulaire : M. Daniel SALHORGNE, 19 avenue du Pdt Vincent Auriol, 40000 MONT DE MARSAN  
1er suppléante : Mme Brigitte DUSSARRAT, 1326 chemin de Thore, 40000 MONT DE MARSAN  
2ème suppléante : Mme Ghislaine LESUEUR, 303 chemin du Pavillon, 40270 GRENADE SUR L'ADOUR
- 11° Deux représentants de la distribution des produits agro-alimentaires :
- titulaire : M. Thierry SOULIE, CCI, BP137, 40003 MONT DE MARSAN cedex  
dont un au titre du commerce indépendant de l'alimentation :
- titulaire : M. Jean-Noël LABEQUE, CCI, BP137, 40003 MONT DE MARSAN cedex
- 12° Un représentant du financement de l'agriculture :
- titulaire : M. Pascal TAUZIN, Berdoulon, 40500 EYRES MONCUBE  
1er suppléant : M. Sébastien MALGOR, BPACA 16 place Joseph Pancaut 40000 MONT DE MARSAN  
2ème suppléant : M. Olivier CHUINE, Crédit Mutuel 9 rue Sadi Carnot 40000 MONT DE MARSAN
- 13° Un représentant des fermiers et métayers :
- titulaire : M. Denis LABRI, Le Gaille 40630 SABRES  
1er suppléant : M. Laurent DUBOURG, Loustaou 40420 VERT  
2ème suppléant : M. Michel NALIS, 878 route Lanusse 40320 EUGENIE LES BAINS
- 14° Un représentant des propriétaires agricoles :
- titulaire : M. Bernard D'ANTIN, 36 place de l'Orme 40600 BISCARROSSE  
1er suppléant : M. Jacques Henri du PONT, Les Tourettes 40500 SAINT SEVER  
2ème suppléant : M. Bernard MINVIELLE, 4 avenue du Sous-Lieutenant Iribarne 64100 BAYONNE
- 15° Un représentant de la propriété forestière :
- titulaire : M. Jean LARROUY, 1181 Route de la Poste 40110 ONESSE LAHARIE  
1er suppléant : M. Bernard ROUMEGOUX, 611 route des Lacs 40410 PISSOS  
2ème suppléante : Mme Chantal RENON DE GRESSOT, Besle 40090 St MARTIN D'ONEY
- 16° Deux représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement :
- titulaire : M. Jean-Roland BARRERE, 9 impasse de la Gouyatine 40000 MONT DE MARSAN  
1er suppléant : M. Jean-Paul LABORDE, 1164 route de Villeneuve 40270 GRENADE SUR L'ADOUR  
2ème suppléant : M. Régis HARGUES, 326 allée de Tourron 40390 BIAUDOS
- titulaire : M. Jean-Claude SUZAN, BP 7 40180 NARROSSE  
1er suppléant : M. Jacques MARSAN, route de Balette 40700 HAGETMAU  
2ème suppléant : M. Michel PRIAM, 51 rue du Vice-Amiral Gayral 40000 MONT DE MARSAN
- 17° Un représentant de l'artisanat :
- titulaire : Mme Marie-Carmen LAVIELLE, 2 route de Bayonne - Place du Rond-Point 40230 ST GEOURS DE MAREMNE  
1er suppléante : Mme Elisabeth LAVIGNE, 183 avenue Georges Clémenceau BP 272 40106 DAX CEDEX  
2ème suppléant : M. Francis DESBIEYS, 254 route de l'Océan 40260 LINXE
- 18° Un représentant des consommateurs :
- titulaire : Mme Claudine FAUTHOUX, 710 Chemin de Bourda 40700 MONSEGUR  
1er suppléant : M. Jean-Pierre ROQUES, 11 hcemin des résineux 40200 MIMIZAN  
2ème suppléante : Mme Solange COMMENAY, 10 avenue des Pyrénées 40500 SAINT-SEVER
- 19° Deux personnes qualifiées :
- M. Dominique GLEYZE, Maou Cougnade 40120 POUYDESSEAUX  
- M. Jean-Luc LARRERE, EPL des Landes, BP1, 40180 HEUGAS
- ARTICLE 2 : Des experts peuvent être appelés à participer à titre consultatif aux travaux de la commission.  
ARTICLE 3 : Le secrétariat de la commission est assuré par la direction départementale des territoires et de la mer.  
ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n°2009-1799 du 23 septembre 2009 relatif à la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.  
ARTICLE 5 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Mont de Marsan, le 5 novembre 2012

Le Préfet,  
Claude MOREL